

08.12.2010

Redevances des droits d'auteurs: une véritable jungle

Les redevances de droits d'auteur servent à indemniser les auteurs pour des copies privées réalisées sans autorisation. Avec ses 38 tarifs, le système suisse s'est transformé en une jungle. Il touche à ses limites en raison de l'évolution fulgurante des technologies et de la complexité croissantes des tarifs et des procédures. Une explosion des coûts menace les utilisateurs. Il serait urgent de simplifier radicalement le système et de l'adapter à la réalité technologique. La réduction des frais administratifs des sociétés de gestion des droits d'auteur et le renforcement de la transparence y contribueraient.